

TARIFS MEDIATHEQUE

L'accès à la Médiathèque et la consultation sur place des collections sont libres et gratuits pour tous.

1) Inscription :

L'inscription est requise pour emprunter des livres, CD, DVD et autres documents. Elle est soumise à une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 14 ans. Une carte informatique gratuite est remise à chaque emprunteur lors de son inscription sur présentation d'une carte identité et d'un justificatif de domicile. En cas de perte, son remplacement sera facturé 2 €

2) Cotisations :

La cotisation annuelle renouvelable est gratuite pour les mineurs, les étudiants maussanais (sur présentation d'un justificatif) et les bénévoles de la Société de Lecture qui apportent leur aide et assurent la continuité du service public.

Elle est de :

- 2 € pour les Maussanais et les étudiants extérieurs (sur présentation d'un justificatif).
- 8 € pour les usagers extérieurs à la commune
- 2 € pour les vacanciers

3) Pénalités de retard et non restitution de documents

Des pénalités de retard sont prévues pour tous les usagers.

Il existe trois niveaux de retard :

- 1^{er} rappel : date de retour dépassée de 10 jours = 0 € (tolérance)
- 2^{ème} rappel : date de retour dépassée de 25 jours = 3 €
- 3^{ème} rappel : date de retour dépassée de 40 jours = 5 €

A l'issue des trois rappels restés sans suite et à défaut de restitution, de perte ou de détérioration de documents la Médiathèque se retournera vers le titulaire de la carte pour exiger leur remboursement sur la base du **prix éditeur (valeur à neuf)**

Dans le cas des enfants mineurs ayant reçu l'autorisation parentale pour pouvoir s'inscrire, la responsabilité des parents est engagée.

4) Photocopies et impressions

20 centimes copie noir et blanc A4

30 centimes copie noir et blanc A3

40 centimes copie couleur A4

50 centimes copie couleur A3

1 copie recto verso équivaut au tarif pour 2 copies

L'inscription à la médiathèque implique l'acceptation du règlement intérieur.